

Dons et déductibilité fiscale

L'association a été agréée par les Services fiscaux comme organisme d'intérêt général, et vous fait bénéficier d'une réduction d'impôt sur les revenus à hauteur de 66 % des dons reçus.

Principe : effectuer des versements déductibles sous forme de dons ou d'adhésions
Un justificatif fiscal sera envoyé en début d'année suivant l'adhésion

Dans le cadre de la rénovation de l'échauguette, il est préférable de faire le don à la **Fondation du Patrimoine** qui soutient notre action.

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/chateau-de-lacaze>



BULLETIN D'ADHESION 2022

Prénom et nom :

.....

Adresse postale :

.....

.....

Adresse électronique :

.....

Adhère à l'association des Amis du Château de Lacaze en Hautes d'Oc

Adhésion : 15 euros

Don : euros

Total :euros

Règlement par chèque à adresser à :

ACL HTO

1 place du château – 81330 LACAZE

Fait le :

Un reçu fiscal vous sera adressé en début d'année